

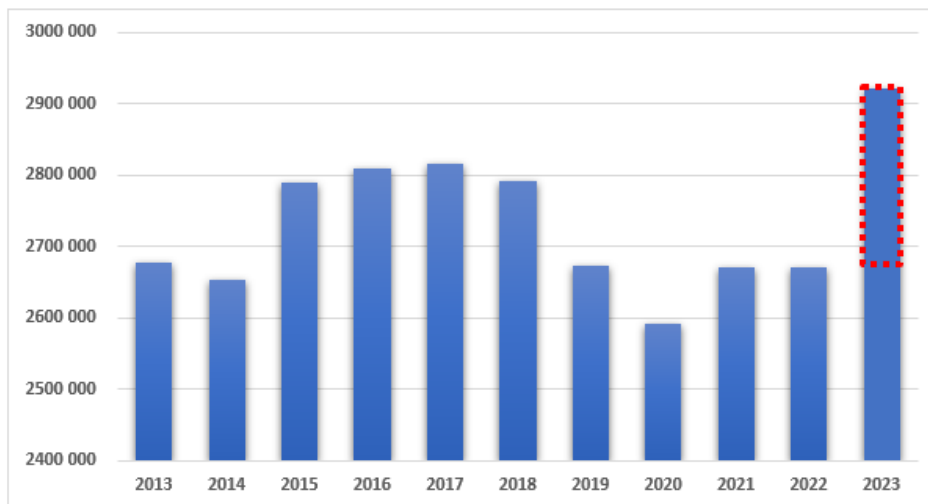
Assemblée Générale 24 mai 2023



Analyse de l'évolution du Budget

➤ Evolution du Budget sur 10 ans

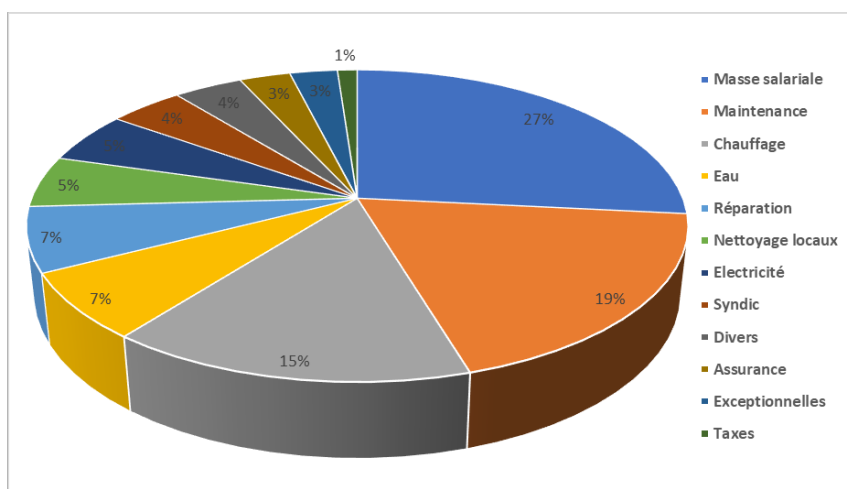
2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
2 677 000	2 652 000	2 790 000	2 809 000	2 816 570	2 792 360	2 672 790	2 592 230	2 670 000	2 670 000	2 920 500



Après avoir connu une forte augmentation dans les années 2015 à 2018, le budget a été stabilisé à 2.67 millions d'euros durant ces deux dernières années. Cela a été possible grâce à la bonne gestion et au travail collaboratif entre le Conseil Syndical et le Syndic.

➤ Budget 2022

Masse salariale	Maintenance	Chauffage	Eau	Réparation	Nettoyage locaux	Electricité	Syndic	Divers	Assurance	Exceptionnelles	Taxes	Total
710 250	500 650	405 908	183 800	178 800	142 800	142 700	115 500	106 621	78 771	73 700	30 500	2 670 000
27%	19%	15%	7%	7%	5%	5%	4%	4%	3%	3%	1%	100%

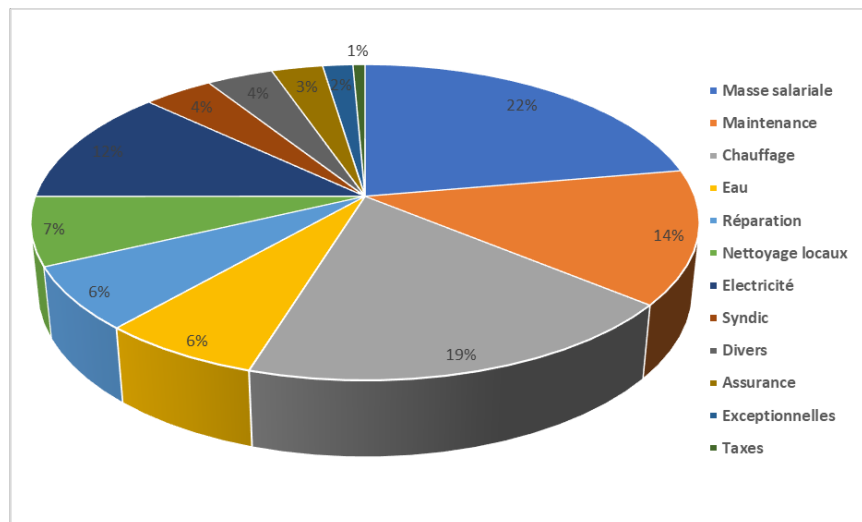


La masse salariale, les frais de maintenance et de chauffage de la résidence forment les postes les plus importants du budget.

Ils constituent 61% du budget.

➤ Budget 2023

Masse salariale et prestataire SI	Maintenance	Chauffage	Eau	Réparation	Nettoyage locaux	Electricité	Syndic	Divers	Assurance	Exceptionnelles	Taxes	Total
650 000	400 000	550 000	195 000	190 000	205 000	350 000	115 500	110 000	85 000	50 000	20 000	2 920 500
22%	14%	19%	7%	7%	7%	12%	4%	4%	3%	2%	1%	100%

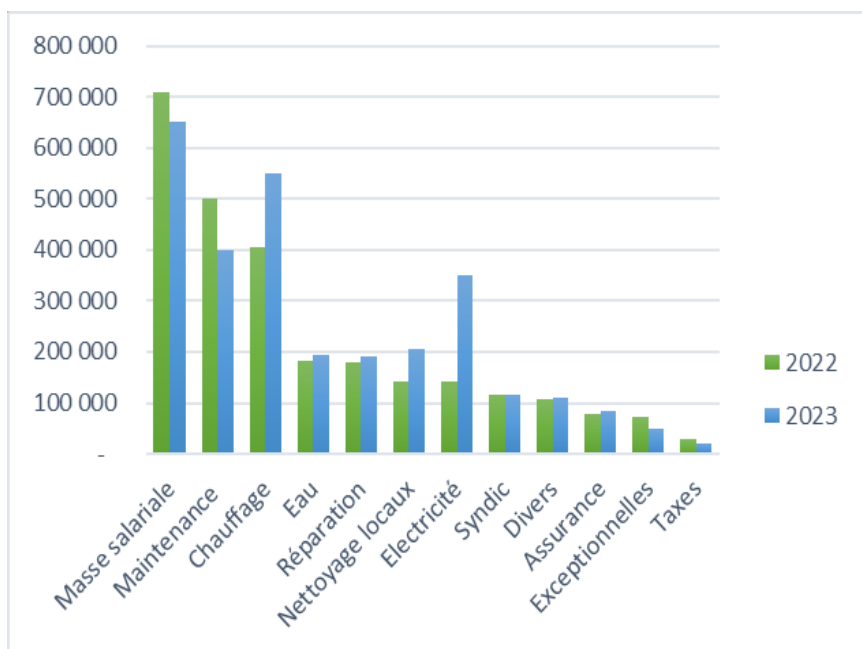


La masse salariale, les frais de maintenance et de chauffage de la résidence forment les postes les plus importants du budget.

Ils constituent 55% du budget.

Cette baisse par rapport à 2022 est principalement liée l'évolution de la masse salariale.

➤ Explication évolution budget 2022 / 2023



Explication variation 2022/2023 de 9.4%

- Augmentation de 145% de l'Electricité (grâce au bouclier tarifaire et à la renégociation du contrat, à défaut l'augmentation aurait été de 250%)
- Augmentation de 35% du chauffage (augmentation CPCU et prix du gaz)
- Diminution de 8% de la masse salariale (dont prestation Sécurité Incendie) liée principalement aux départs en retraite
- La prestation Sécurité Incendie a été reclassé de la Maintenance à la Masse salariale.
- Prise en compte d'une inflation conjoncturelle de 10%

➤ Budget 2024

Masse salariale	Maintenance	Chauffage	Eau	Réparation	Nettoyage locaux	Electricité	Syndic	Divers	Assurance	Exceptionnelles	Taxes	Total
650 000	400 000	550 000	195 000	190 000	205 000	350 000	115 500	110 000	85 000	85 000	20 000	2 955 500
22%	14%	19%	7%	7%	7%	12%	4%	4%	3%	3%	1%	101%

Le budget 2024 sera augmenté de 35 000 euros lié aux travaux de la baie Système Sécurité Incendie (voir Art 17 Assemblée Générale) , si pas d'évènements économiques exceptionnels.